



PRE-ACCORD DE CONVENTION

Classe de Seconde : BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE (Bac Pro ASSP)

La Période de Formation en Milieu Professionnel n°1 d'une durée de 3 semaines aura lieu
DU LUNDI 05 FEVRIER AU VENDREDI 23 FEVRIER 2024

Elle doit se dérouler dans **une structure d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans** (crèche, multi-accueil, école maternelle...). Les principaux objectifs sont de :

- Mettre en œuvre des compétences relatives à l'accompagnement **des enfants** dans les activités de service de repas, entretien des locaux, hygiène, habillage, installation
- Communiquer avec l'enfant et l'équipe professionnelle et adopter une attitude professionnelle

Informations sur l'établissement du lieu d'accueil en stage :

Nom

Adresse.....

Code Postal et Ville :

Tél..... E-mail :

Représenté par :

Mme, Mr (Nom, Prénom)

Agissant en qualité de :

Nom et Fonction du tuteur :

Autres coordonnées pour l'envoi de la convention si le lieu de stage dépend d'un autre service ou d'une autre structure (ex : mairie, communauté de communes...) :

Dénomination.....

Nom de la personne responsable de la gestion des stages :

Adresse.....

Code Postal et Ville :

Tél..... E-mail :

Accepte l'élève (NOM et Prénom) en stage sur cette période.

Le lycée vous fera parvenir la convention de PFMP quatre à six semaines avant le stage **par mail**.

Leà.....

**Signature et Cachet du
représentant de l'établissement**

Fabienne TRAVAUX-GOUDE
Directrice Déléguée à la Formation
Professionnelle et Technologique Santé-Social